



Lancement et suivi de programmes concrets de développement

44, rue de la Paroisse
78000 VERSAILLES-FRANCE
Tél. 01.39.02.38.59
Fax 01.39.53.11.28
e-mail : interaide@interaide.org
www.interaide.org

Convention de programme en partenariat avec l'Agence Française de Développement

Titre de la convention : "Passage à l'échelle de pratiques agro-écologiques, restauration et préservation de ressources naturelles et appui aux services et filières agricoles"

Termes de référence pour la réalisation d'un appui continu aux stratégies de développement des services et filières agricoles conduites par Inter Aide et ses partenaires

Coordonnées de la personne référente :
François Bourgois
Email: francois.bourgois@interaide.org
Tel: 01.39.02.38.59

Date de rédaction du présent dossier: 11 février 2020

A. DESCRIPTIF DE L'ACTION

1. Fiche descriptive de l'action

Nom de l'association	Inter Aide - www.interaide.org
Intitulé de l'opération	Passage à l'échelle de pratiques agro-écologiques, restauration et préservation de ressources naturelles et appui aux services et filières agricoles
Lieux d'intervention	Ethiopie - Madagascar - Malawi - Sierra Leone - Haïti
Type de programme	Convention programme
Thématique	Développement rural – Agriculture
Durée du programme	3 ans sur la période novembre 2020 – octobre 2023
Principaux partenaires du projet	<ul style="list-style-type: none">• Baseda (Malawi),• Fagnimbogna, Finaritre (Madagascar)• RCBDIA (Ethiopie): Rural Community Based Development Initiative Association
Résumé de l'action	<p>Créée en 1980, Inter Aide est une organisation humanitaire spécialisée dans la réalisation de programmes de développement, notamment pour des familles paysannes en situation très précaire. Ces actions sont menées en partie grâce à un partenariat établi avec l'Agence Française de Développement dans le cadre d'une convention de programme. Celle-ci est mise en œuvre par Inter Aide et ses partenaires dans 5 pays d'intervention¹ (Ethiopie, Madagascar, Malawi, Sierra Leone et Haïti). Bien que profondément différents, les systèmes agraires dans les différents contextes d'intervention présentent un certain nombre de tendances et d'évolutions convergentes qui impliquent des contraintes qui s'exercent de façon transversale. Au cœur de ce programme: les familles d'agriculteurs de zones rurales isolées et densément peuplées, cultivant sur des surfaces généralement inférieures à 1 hectare, et qui n'arrivent pas à produire suffisamment ou à dégager les revenus leur permettant d'assurer leur sécurité alimentaire, d'améliorer leur situation socio-économique, de rebondir en cas d'aléas (climat, volatilité des prix,...), de reproduire la fertilité de leurs sols, d'épargner, d'investir et de faire progresser leurs agricultures.</p> <p>Le changement que souhaitent amener Inter Aide et ses partenaires est donc de créer les conditions favorables pour que ces familles renforcent leurs agricultures vivrières tout en préservant ou restaurant les milieux de production, puissent s'organiser pour bénéficier de services agricoles adaptés et de prix rémunérateurs à travers des micro-filières porteuses. Le programme vise ainsi à stimuler et à maintenir en milieu rural isolé une agriculture rémunératrice, durable, et attractive, notamment pour les jeunes. La stratégie du programme proposé sera in fine de tester, modéliser et capitaliser des pratiques agro-écologiques répondant à divers horizons de besoins pour des communautés rurales isolées.</p> <p>Les objectifs spécifiques de la convention sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">• Des innovations et pratiques productives dont la pertinence agro-écologique, l'efficacité, l'adoptabilité ont été démontrées, permettent d'améliorer la résilience et la sécurité alimentaire d'un nombre croissant de familles.• Des modèles de préservation et d'aménagement de territoires et de valorisation des communs sont développés, évalués et diffusés, dans une double logique de préservation environnementale et de création de ressources ;• Des groupes de producteurs sont organisés autour de filières de production ou de services, dégagent des marges rémunératrices et renforcent leur autonomie dans l'accès aux intrants et aux marchés. <p>Les résultats proposés s'articulent autour de 3 axes principaux: les deux premiers portent directement sur des réalisations sur le terrain et s'inscrivent dans la continuité des deux phases précédentes. Il s'agit de :</p>

¹ Inter Aide dispose d'une excellente connaissance de ces contraintes et des freins qui de ces familles (voir à ce sujet les diagnostics agraires conduits dans ces zones: <http://interaide.org/pratiques/download/file/fid/2038>)

	<ol style="list-style-type: none"> 1. La sécurité alimentaire et la résilience d'un nombre croissant de familles sont améliorées 2. Une gestion intégrée de la fertilité, la préservation des ressources naturelles et la valorisation des communs sont favorisés. 3. La productivité et l'organisation collective des petits producteurs s'améliorent grâce à la structuration de filières rémunératrices de produits et de services agricoles. Ce 3^{ème} axe se concentre sur le renforcement de l'expertise d'Inter Aide et de ses partenaires dans le domaine des filières de production. La Convention Programme doit permettre un renforcement de l'ONG et ses partenaires sur leurs capacités à mieux comprendre les mécanismes de production commerciale organisée, d'accès aux intrants et aux marchés, d'entrée et de positionnement dans les dynamiques paysannes et les filières émergentes. <p><i>Notons que les méthodes et pratiques sont capitalisées et partagées notamment à travers le site d'échanges Pratiques: http://www.interaide.org/pratiques/</i></p>
Groupes cibles	<p>Au total, la convention bénéficiera directement à 99 100 familles</p> <ul style="list-style-type: none"> - 29 100 familles augmentent et diversifient leurs productions de subsistance tout en adoptant des mesures contribuant à préserver la fertilité des sols - 75 000 familles améliorent leurs revenus grâce à un accès aux filières et services agricoles <p>Les bénéficiaires indirects seront les familles touchées par la diffusion secondaire des pratiques et innovations techniques insufflées par le programme à travers les stratégies de mise à l'échelle, par les actions de préservation des ressources naturelles et par le déploiement de l'offre des services et le développement de filières.</p>

2. Zones géographiques couvertes

Pays	Zones d'intervention
Ethiopie	4 Zones (8 districts) de la Région Sud de l'Ethiopie (Kembatta-Tembaro, Gamo Gofa, Hadiya, Wolayta)
Madagascar	3 districts de la côte sud-est de l'île : Manakara, Vohipeno (Vatovavy-Fitovinany) et Farafangana (Atsimo-Atsinanana)
Malawi	districts de Lilongwe et de Phalombe
Sierra Léone	3 chiefdoms du district de Bombali
Haïti	Département du centre (commune de Juanaria)

3. Axes d'intervention de la convention de programme

Il s'agit du premier cycle d'une deuxième Convention Programme. Celle-ci est organisée autour de 3 axes d'intervention principaux:

Axe 1: La sécurité alimentaire et la résilience d'un grand nombre de familles paysannes s'améliorent	
<u>Activités prévues</u>	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Préparer les conditions d'intervention et mobiliser les acteurs locaux 1.2 Faciliter la diffusion de solutions simples et éprouvées sur une large échelle permettant aux familles de diversifier leurs productions vivrières, en combinant nouveautés variétales, techniques de production, de multiplication et de conservation du matériel végétal et pratiques associées de gestion de la fertilité 1.3 Assurer le suivi des diffusions inter-paysannes secondaires et pallier si nécessaire les failles du dispositif à travers des appuis ponctuels ; Entretenir un dialogue régulier avec les paysans référents et les acteurs institutionnels. 1.4 Poursuivre la recherche de solutions innovantes et adaptées dans les domaines de la fertilité et la diversification des cultures vivrières 1.5 Appuyer des familles en situation d'extrême pauvreté pour améliorer leur sécurité alimentaire et leur résilience (Madagascar, Ethiopie et Haïti)

	1.6 Poursuivre l'évaluation des effets des actions sur la situation socio-économique des familles et sur le niveau de diffusion des pratiques.
<u>Projet de capitalisation</u>	Poursuite de la documentation des solutions et des processus de diffusion initiés antérieurement
<u>Principaux indicateurs</u>	<ul style="list-style-type: none"> • 1 : au regard du calendrier annuel de production, la quantité et la diversité des cultures alimentaires augmentent et accroissent les ressources alimentaires globales, particulièrement en période de soudure. • 2 : les taux de diffusion primaires et secondaires seront mesurés sur base d'échantillon pour les principales stratégies de diffusion mises en place. • 3 : les taux d'adoption seront mesurés sur base d'échantillons représentatifs auprès de familles ayant bénéficié d'une diffusion primaire ou secondaire, au moins 2 saisons culturales après le retrait de l'intervention. • 4 : des mesures de maintien du matériel végétal et des semences seront effectuées auprès d'anciennes familles bénéficiaires (plus de 5 ans après l'appui du projet) pour des cultures clefs de la sécurité alimentaire, • 5 : au moins 60% des familles très pauvres ayant reçu un appui spécifique du projet (Madagascar et Ethiopie) ont amélioré leurs conditions, dont la moitié de manière très significative.

Axe 2: Une gestion intégrée de la fertilité, la préservation des ressources naturelles et la valorisation des communs sont améliorées

<u>Activités prévues</u>	<p>12.1 Préparer les conditions d'intervention et mobiliser les acteurs locaux</p> <p>2.2 Former les acteurs institutionnels, les paysans référents et les familles aux techniques proposées</p> <p>2.3 Appuyer la mise en œuvre des réalisations :</p> <p>2.4 Etablir de façon participative des règlements intérieurs pour la gestion durable des parcelles et appuyer les acteurs locaux pour leur entretien</p> <p>2.5 Mener des expérimentations pour améliorer l'efficacité et l'efficience des techniques de gestion de la fertilité, de plantation, de diversification des essences (recherche de nouvelles espèces y compris natives)</p> <p>2.6 Assurer le suivi-évaluation des activités et des résultats et capitaliser sur les expériences</p> <p>2.7 Mener des prospections plus larges afin d'identifier le potentiel de passage à l'échelle</p>
<u>Projet de capitalisation</u>	Plusieurs travaux de capitalisation porteront sur: les solutions d'agroforesterie ; la production des plants et la plantation d'arbres ; la gestion des communs ; les outils de suivi de la plantation d'arbres et de mesure des taux de survie ; la documentation des expériences novatrices relatives à la gestion de la fertilité au sein de micro-fermes
<u>Principaux indicateurs</u>	<ul style="list-style-type: none"> • 1 910 000 arbres seront plantés durant ce cycle avec des taux de survie après 2 ans situés entre 50 et 80 % (en fonction des pays). • Au moins 1250 ha de surfaces sont protégés et/ou reboisés • Les effets estimés sur la séquestration carbone (programme EX-ACT) en Ethiopie (aménagement de bassins-versants), Madagascar (reboisement des tanety) et au Malawi (développement de l'agroforesterie) sont évalués

Axe 3: La productivité et l'organisation collective des petits producteurs grâce à la structuration de filières rémunératrices et de services agricoles sont améliorées	
<u>Activités prévues</u>	<p>Consolider les filières en place, appuyer la création-développement de nouvelles filières et accroître le nombre de bénéficiaires.</p> <p>3.2 Augmenter l'offre de services agricoles, développer des partenariats, appuyer la qualité et la professionnalisation des services.</p> <p>3.3 Renforcer les compétences des organisations de producteurs et des partenaires locaux.</p> <p>3.4 Evaluer les progrès réalisés au regard du nombre de producteurs (hommes et femmes) ayant accès à des sources de revenus stables et réguliers grâce à leur production agricoles</p> <p>3.5 Capitaliser les expériences de développement de filières et de services financiers et agricoles dans les zones rurales isolées et à forte densité.</p>
<u>Projet de capitalisation</u>	Un axe central de capitalisation et de renforcement de l'expertise d'Inter et de ses partenaires sur ce résultat portera sur les possibilités et les conditions de permettre à des micro-producteurs, incluant les plus modestes, de s'organiser autour de (micro) filières ou de services afin d'accéder à des sources de revenus régulières et stables, dans les conditions d'accès au crédit, aux intrants et au marché des zones reculées.
<u>Principaux indicateurs</u>	<ul style="list-style-type: none"> • le nombre de producteurs intégrant une filière rémunératrice (femmes et hommes) • l'évolution du niveau d'autonomie des acteurs. • l'évolution de la gouvernance au sein des structures soutenues • le dispositif d'évaluation continue mis en place fournit des renseignements précis sur les effets induits par l'action, et permet ainsi à l'organisation de progresser et améliorer la qualité de ses actions.

4. Présentation des principaux partenaires locaux

A Madagascar : Fagnimbogna regroupe 35 Unions de producteurs. Créée en 2009, c'est la principale organisation paysanne de référence dans la région du sud-est, avec 800 à 1 000 membres. Elle siège au sein du conseil d'administration l'OP faitière FIFATA. Elle accompagne les Unions dans leur développement, organise et représente les producteurs, facilite leur mise en relation avec les différents acteurs du secteur.

La coopérative Finaritre, créé en juillet 2016 a pour objectif d'améliorer les conditions des exploitants agricoles de la région en leur fournissant des services en amont et en aval des filières agricoles marchandes tout en étant directement associée à certains processus productifs..

L'ONG SAHI néo implantée est un partenaire technique et financier dans l'accès au crédit stockage et intrants.

En Sierra Leone : Good Heart Farmers est une CBO (Community Based Organisation) sierra léonaise spécialisée dans la production d'oignons par des groupes de femmes ; Elle fédère plus d'une dizaine de groupes de producteurs très majoritairement dirigés par des femmes.

En Ethiopie : RCBDIA est une ONG éthiopienne créée en 2006, active sur les mêmes thématiques : mobilisation des Iddirs (organisations d'entraide paysanne transformées en organismes de coordination des activités de protection et de réhabilitation des milieux) et des acteurs institutionnels dans la lutte antiérosive et la production de fourrage, la réhabilitation de terres dégradées où les deux partenaires collaborent et confrontent leurs expériences, ce qui contribue largement à diffuser les options techniques et méthodologiques considérées comme les plus efficaces. Une collaboration est en cours avec Ethiquable en appui aux producteurs de café bio membres de l'union de coopératives Damota Wolayta.

Au Malawi : BASEDA est une ONG enregistrée en 2006, spécialisée dans le développement de services de base pour les communautés rurales, à qui Inter Aide a déjà progressivement délégué la mise en place et le développement des services de maintenance des points d'eau dans cinq districts du pays. BASEDA, est aujourd'hui engagée dans le déploiement de services de vaccination avicole. Par ailleurs, les APC (Agriculture Project Committee) du Malawi sont des organisations-ressource informelles pour les producteurs.

B. LE PROCESSUS D'APPUI

1. Justificatif

Il s'agit d'un premier cycle de Convention Programme. Au cours de cycles précédents, l'expertise d'Inter Aide et de ses Partenaires s'est développée sur diverses thématiques : nous disposons ainsi d'une connaissance approfondie des contextes physiques, institutionnels et humains des pays d'intervention, ce qui nous a permis d'appuyer l'émergence d'ONG locales, d'organisations paysannes, de coopératives dans des contextes qui en étaient dépourvus. La valeur ajoutée principale d'Inter Aide est ainsi d'être à même d'élaborer des modèles de réponses aux besoins, dans des contextes difficiles d'accès et très pauvres en acteurs de changement. Cela est possible grâce à une capacité renforcée à rechercher des innovations, à les transmettre grâce à de multiples circuits de diffusion, à s'appuyer sur des acteurs relais intégrés au milieu, à combiner innovation technique et ingénierie sociale, à modéliser des approches aptes au changement d'échelle, etc. De très nombreux travaux documentaires, réalisés au cours de la dernière décennie, ont permis de construire un référentiel socio-technique conséquent en matière d'appui aux agricultures familiales.

Il importe de souligner que, dans les domaines que nous explorons au travers de nos programmes, il est possible de définir 3 types de situations : celles où nous disposons de solutions techniques à valeur ajoutée confirmée et fort potentiel de diffusion (essentiellement dans le domaine de la sécurité alimentaire, la gestion de la fertilité, et la préservation des ressources naturelles); celles où il s'agit de poursuivre la construction de référentiels ; celles enfin où nous manquons encore d'expertise spécifique, et où poursuivre la recherche sous forme pilote ou expérimentale apparaît indispensable.

→ *La question des filières agricoles relève clairement de cette dernière catégorie.* l'option choisie par Inter Aide d'intervenir dans des milieux physiques isolés, même si densément peuplés, anéantit généralement tout avantage comparatif en matière de filière, en compliquant, entre autres choses, la collecte des produits, l'organisation collective et l'accès aux marchés. Dans les faits, très peu d'acteurs des filières ont une présence au long cours dans les zones d'intervention concernées. La structuration des filières agricoles est cependant essentielle dans le domaine de la génération de revenus agricoles (et d'une certaine stabilité de ces revenus dans le temps) et du renforcement des organisations paysannes en tant que vecteur structurant. La sécurisation de sources de revenus pour ces familles d'agriculteurs passe aussi par la construction d'une connaissance pointue de l'aval du cycle de production, des acteurs impliqués, des pratiques commerciales et du fonctionnement du marché, compétences qui n'appartiennent pas encore à l'expertise d'Inter Aide.

→ *Au plan des filières, les questions de rentabilité et d'autonomie dominant donc par rapport à la sécurité alimentaire et au renforcement de la résilience.* De plus, le développement de filières repose souvent sur des itinéraires techniques plus complexes, qui nécessitent plus de temps d'accompagnement et qui sont dès faits plus difficilement diffusables. En outre, la notion de filière est indissociable de celle de structuration paysanne. Or, si la socio-organisation pure ne s'est pas avérée une approche très féconde de ce point de vue dans ces contextes (en l'absence de filières rentables et d'acheteurs clairement identifiés), nous considérons toujours que l'idée de regrouper des producteurs autour de pratiques éprouvées et de mutualiser l'accès aux intrants et aux conseils techniques conserve sa pertinence. Il convient alors de mettre en avant 2 notions alternatives: celle de **réseau de producteurs affiliés** plutôt que d'organisation paysanne structurée, celle de **micro-filières** (chaînes de production courtes), à dominante vivrière et géographiquement concentrées. **Le terme « filières » tel que mentionné dans cet appel est donc à prendre dans un sens assez large : il peut s'agir d'un ou plusieurs maillons d'une filière ou d'une micro-filière, ou encore d'un réseau de producteurs affiliés autour d'une production dans un objectif de génération de revenus ou d'un intérêt commun (accès aux intrants, accès à un service spécifique, commercialisation...).**

→ *Les partenariats établis dans le cadre de cette convention concernent essentiellement le développement de services et de filières agricoles en zones isolées :* RCBDIA sur une expérience pilote de développement de la **filière café (bio) en Ethiopie**, Baseda sur la **filière poulet** et Inter Aide dans **l'initialisation et le développement d'une filière bois** au Malawi, Good Health Farmers sur la **filière maraîchère de contre-saison** en Sierra Leone, la coopérative Finaritre à Madagascar comme acteur d'amont de la **filière riz** et en quête d'autres opportunités de productions ainsi que Fagnimbogna (organisation faîtière d'unions paysannes) essentiellement sur la filière rizicole.

Pour mener à bien cette démarche, il a été proposé de faire appel à un(e) consultant/e externe (sélection concertée sur base d'une consultation restreinte) qui, à travers un appui régulier au siège et sur le terrain, sera chargé(e) d'appuyer Inter Aide et ses partenaires dans cette démarche d'appui aux filières, et ainsi de renforcer leurs expertise dans ce domaine. Son implication se traduira concrètement par un appui de 2 à 3 mois de travail cumulé par an sur les 3 ans. Les actions menées en Haïti, encore récentes, ne sont pas concernées par cet appel.

2. Phases et livrables attendus

Ce processus longitudinal d'accompagnement est envisagé à travers 3 phases successives, qui sont présentées ci-dessous:

Phase 1 (+/-8 mois):

- Validation des éléments narratifs et des modalités méthodologiques.
- Etude contextuelle des situations, des systèmes d'acteurs et des marchés locaux ou régionaux
- Inventaire des initiatives existantes et des actions conduites par Inter Aide et ses partenaires.
- Formulation participative des besoins d'appui nécessaires auprès des partenaires et élaboration d'un document de référence.

Contenu de la phase 1:

1. **Une validation des éléments narratifs présentés**, c'est-à-dire des hypothèses soulevées et de la séquence méthodologique proposée sur les questions de l'intégration des paysans en milieu rural reculé (et particulièrement des femmes et des jeunes) dans les dynamiques paysannes et les filières émergentes. Il s'agira, au démarrage du cycle, de mener une réflexion concertée avec les équipes (au siège et sur le terrain) sur la mise au point et la priorisation des hypothèses à vérifier.
2. **L'étude contextuelle** servira l'objectif de **préciser les contraintes et les opportunités des milieux d'intervention sous l'angle des facilités qu'ils présentent pour les filières**, au travers de leur dimension physique, des systèmes d'acteurs opérant dans ces milieux, de la nature et des caractéristiques des marchés disponibles à l'échelle locale, régionale ou nationale. De même, cette étude intégrera une approche institutionnelle avec un **diagnostic typologique des organisations partenaires concernées**, de leurs capacités, de leur niveau d'autonomie, ainsi que des données initiales sur la représentation des femmes au sein de ces structures. *Il est attendu de l'évaluateur externe un rôle de conseil, d'orientation et d'appui aux équipes d'Inter Aide et des partenaires pour la réalisation de cette étude.*
3. Partant de ce travail, il s'agira ensuite de **passer en revue** les activités mises en œuvre dans les différents contextes grâce à l'action d'Inter Aide ou de ses partenaires **et de les évaluer, commenter les dispositifs existants, intégrer les réflexions et analyses déjà menées, et pouvoir ainsi jauger de la pertinence globale des expériences précédemment conduites.**
4. Pour aboutir enfin à **une formulation participative des besoins d'appui dans chaque contexte** considéré et pour chaque partenaire opérationnel. Cela impliquera l'organisation d'ateliers d'échanges sur le terrain avec les équipes, les partenaires et d'éventuels autres acteurs.

Cette première phase sera réalisée en partie en France, à travers des séances de travail avec le coordinateur du programme et les responsables de secteur, et également sur le terrain avec les responsables de projet, les équipes et les partenaires sur place. Pour cela, il nous semble pertinent d'envisager 1 mission à Madagascar, 1 mission conjointe Ethiopie et Malawi, et 1 mission en Sierra Léone.

Livrables attendus

L'aboutissement sera la rédaction d'un document de référence composé de:

- Un document de référence global (en français et en anglais d'une dizaine de pages) présentant les conclusions générales de l'étude ainsi qu'une présentation rapide :
 - ✓ des différentes filières examinées (ou pôles de productions), de leur pertinence et de leur niveau d'opportunité pour les producteurs locaux, en tenant compte des données historiques disponibles, c'est-à-dire en recueillant auprès de certains opérateurs le récit d'expériences menées sur des filières spécifiques.
 - ✓ de l'état des marchés et des conditions de commercialisation dans chaque contexte et pour chaque filière
 - ✓ du positionnement et des capacités de chaque partenaire dans les domaines de la production et de la commercialisation,
 - ✓ sous forme de scénarii, des propositions de réponses organisationnelles possibles afin de rectifier ce positionnement le cas échéant, de répondre aux enjeux spécifiques liés au territoire et à la filière ainsi que des changements à entreprendre afin de faciliter une éventuelle insertion sur les marchés.

Après acceptation par Inter Aide et ses partenaires, ce document devra ensuite être soumis à l'AFD pour validation.

- Une partie détaillée pour chaque pays (rédigée dans la langue de travail du pays: anglais pour l'Ethiopie, le Malawi et la Sierra Léone, et français pour Madagascar) reprenant les chapitres plus spécifiquement consacrés à certains contextes.

Calendrier :

Le travail relatif à cette première phase devra être achevé à l'issue de la première année du cycle, c'est-à-dire pour fin 2020 début 2021.

Phase 2 (+/- 21 mois):

- Validation et priorisation des recommandations établies lors de la première phase et spécifiées dans le document de référence, dans l'ensemble des théâtres d'intervention.
- Appui à la mise en œuvre

Contenu de la phase 2:

Une fois le cadre établi et la validation des propositions incluses dans le document de formulation, l'étape suivante sera consacrée à la réalisation des recommandations dans les régions concernées. Etant donné l'ampleur du périmètre d'intervention, de l'enclavement de certains sites et de la gamme d'activités développées, le choix des priorités devra se faire en fonction d'hypothèses de travail validées lors de la 1ère phase préparatoire et en accord avec les équipes de terrain et les partenaires.

Selon notre conception de la mission, il s'agira de recommandations portant :

- sur les produits agricoles cibles bénéficiant des meilleures potentialités in situ, après une analyse détaillée des conditions prévalant dans les différents contextes (par exemple produits maraîchers, banane plantain ou huile de palme rouge pouvant être valorisés sur les marchés locaux en Sierra Léone, production de bois au Malawi ou à Madagascar, café en Ethiopie, vanille à Madagascar...)
- sur l'organisation de la production (calendrier cultural, accès aux intrants, conditionnalités, aspects logistiques de collecte et de transport), de façon à évaluer les conditions de faisabilité de certaines orientations en fonction des possibilités d'action et des logiques d'appropriation au sein des structures partenaires
- sur la recherche de débouchés locaux ou élargi et la définition d'un périmètre commercial, selon une analyse de marché réalisée ou à conduire en fonction d'une série de paramètres : acteurs clés, contraintes techniques, prix pratiqués, circuits préférentiels...
- sur des méthodes d'établissement de business plan (appuyer les équipes et les partenaires à faire un business plan)
- sur les partenariats à favoriser avec des acteurs de la filière. Il est sans doute plus réaliste d'imaginer des collaborations avec des opérateurs déjà engagés dans les pays concernés, mais d'autres pistes pourront être explorées.

Cette seconde phase se fera à travers des échanges réguliers entre la mission et le siège, facilités par le coordinateur du programme, et par le biais de visites ponctuelles sur le terrain. Un planning de travail sera établi par semestre avec une liste des livrables attendus. Dans la mesure du possible, au moins une visite dans chacun des pays devrait être organisée durant cette période, c'est-à-dire entre début 2021 et le 4ème trimestre 2022 (dans l'ordre de priorités : Madagascar, Ethiopie-Malawi pouvant être regroupés et Sierra Léone).

Calendrier: appuis ponctuels sur une période de +/- 21 mois entre janvier 2021 et septembre 2022

Livrables attendus

- Des notes d'étape synthétiques seront remises après chaque mission sur le terrain (dans la langue de travail du terrain). Elles permettront de discuter et d'échanger sur les constats et propositions.
- Des premières analyses permettant de traiter les recommandations (liste de livrables à définir sur base d'un planning semestriel). Là également, la langue utilisée sera celle pratiquée sur le terrain concerné.

Phase 3: (+ /- 3 mois)

- Mesure des changements induits au terme du premier cycle de convention en considérant les différents contextes.
- Participation à la révision éventuelle de la stratégie d'Inter Aide et de ses partenaires dans le domaine des filières porteuses et structurantes.
- Restitution dans les pays d'intervention et en France

Contenu de la phase 3:

S'appuyant sur le travail réalisé tout au long du cycle, le prestataire sera enfin chargé de mesurer et de rédiger un rapport d'évaluation des effets des recommandations du programme sur les changements visés et de restituer les résultats dans les pays d'intervention et en France. Rappelons que les changements évoqués concernent plusieurs niveaux de transformation possible, dont on peut citer quelques exemples :

- le surcroît de production obtenu dans le cadre de l'appui apporté dans les différentes filières ciblées
- les effectifs de micro-producteurs concernés et leurs statuts : membre d'une Fédération, membre d'un groupement de producteurs ou d'un réseau informel...
- les effets produits en termes de revenus supplémentaires générés pour les micro-exploitants et en termes d'auto-perception des résultats
- les changements structurels perceptibles au sein de chaque organisation partenaire
- l'élargissement du nombre de partenaires commerciaux

De la sorte, sur la base des différentes observations, investigations et analyses, il sera également demandé des avis notamment sur des orientations stratégiques permettant:

- d'améliorer la durabilité et la pérennité des actions entreprises et des effets structurels obtenus
- de renforcer l'autonomie des organisations paysannes dans la fourniture de services à leurs membres;
- de faciliter l'accès des paysans en milieu isolé, et notamment les femmes et les jeunes, à des filières de production.

Pour cette 3^{ème} phase, il semble indispensable d'inclure une mission dans chacun des 4 pays d'intervention ciblés. Une restitution provisoire sera organisée dans chacun des pays ainsi qu'au siège d'Inter Aide. Une restitution définitive sera planifiée au siège de l'AFD à Paris.

Calendrier : cette 3^{ème} phase sera programmée entre octobre et décembre 2022, avec une restitution envisagée début 2023.

Livrables attendus

- Des **rapports provisoires** (dans la langue de travail du pays), seront remis à Inter Aide et feront l'objet d'une **restitution sur le terrain** (restitution provisoire par pays avec éventuellement des références aux autres pays) et à siège d'Inter Aide à Versailles (restitution compilée)
- Un **rapport définitif** faisant suite aux remarques d'Inter Aide sera produit. Les droits moraux et patrimoniaux des productions des consultants appartiendront à Inter Aide. Ce rapport définitif comprendra :
 - un **rapport principal** (en français) qui traitera :
 - des résultats détaillés de la prestation relatifs aux objectifs fixés,
 - des perspectives et des recommandations faites par les prestataires.
 - un **corps d'annexes** qui reprendra les tableaux et informations factuelles nécessaires à une meilleure compréhension d'informations développées dans le rapport principal.
 - une **synthèse (8 à 12 pages en français et en anglais)** qui comportera :
 - un état des lieux,
 - une synthèse des résultats obtenus, des principaux constats ou conclusions majeures sur la base des attentes exprimées dans ces termes de référence,
 - les recommandations.
 - une **fiche résumée** (1 page en français) reprenant, après une présentation générale, les principales conclusions et recommandations.

Une version électronique des documents sera systématiquement jointe aux versions papier.

C. MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Profil recherché

Etant donné les spécificités de la démarche, le profil recherché devra allier connaissances fines des problématiques de développement rural en région tropicale, expertise spécifique ou expérience reconnue dans le domaine des filières agricoles et compétences pédagogiques permettant d'accompagner et de faciliter un processus d'appui continu. Le prestataire devra être disposé à s'impliquer de manière régulière tout au long du cycle d'une durée de 3 ans.

Il est donc fait appel à des profils disposant d'une expérience et d'une expertise confirmée en :

- suivi-monitorage-évaluation de projets de développement rural (en continu et ex-post)
- évaluation de dispositifs de conseil agricole dans les pays du Sud
- structuration et renforcement d'organisations paysannes
- accompagnement ou mise en œuvre de processus d'étude des marchés, d'analyse économique, d'insertion dans des filières, d'appui aux acteurs d'amont et d'aval des chaînes de valeur des produits agricoles.

Par ailleurs, le prestataire devra faire état d'une bonne connaissance et d'une certaine expérience opérationnelle autour des thématiques suivantes :

- Techniques de production intensifiées et durables, notamment en riziculture irriguée et connaissance des filières vivrières afférentes
- Cultures et environnements spécifiques des filières de rente (café, vanille, bois...)
- Fonctionnement des filières en général et des mécanismes de marché
- Agroforesterie, agro-écologie et protection de l'environnement.

Enfin, Inter Aide privilégiera un prestataire disposant d'expériences préalables dans les pays d'intervention de la convention de programme ciblés (Madagascar, Ethiopie, Malawi et Sierra Léone), ou au moins intervenant au sein d'une structure familière avec ces contextes. Par ailleurs, un **excellent niveau d'anglais** constitue un prérequis (langue de travail dans trois des quatre pays).

Le choix se fera sur la base d'un appel d'offre restreint.

Remarque importante: la qualité d'un processus d'accompagnement et de la collaboration supposera notamment une vision partagée des logiques de développement en milieu rural reculé. Les modalités contractuelles prévoient que la collaboration pourra être suspendue par Inter Aide à la fin de chacune des 2 premières phases ainsi qu'après la rédaction du rapport de la 1^{ère} mission sur le terrain, qui sera considérée comme une période test. **Les propositions financières devront dès lors spécifier un montant séparé pour chacune des 3 phases mentionnées ci-dessus, ainsi que pour la 1^{ère} mission.**

Les propositions des consultants intéressés par la présente prestation devront inclure :

- Une proposition présentant la compréhension des termes de références, des enjeux du processus dans sa globalité et de chacune des phases ainsi que la méthode d'intervention proposée;
- Une proposition financière pour chacune des 3 phases, détaillant également le nombre homme/jour de travail envisagé en France avec le siège et sur le terrain;
- Le CV du ou des consultants (formation, expertises et expériences tant dans les champs couverts par le projet que dans ce type d'action), attestant de son niveau d'expérience et d'expertise sur les points requis pour la prestation;
- Des références.

Les critères d'analyse et d'évaluation des offres seront les suivants :

- Expérience des consultants, connaissance des contextes, maîtrise de l'anglais et expertise sectorielle dans les thématiques requises (35%)
- Compréhension des termes de référence et des enjeux de la commande (45%)
 - Compréhension globale des TDR et des enjeux de chacune des phases (15%)
 - Qualité et pertinence de la méthode d'intervention proposée dans son ensemble (15%)
 - Modalités d'accompagnement et de renforcement des capacités des parties prenantes (20%)
- Temps et services d'accompagnement et de prestation (HJ) proposés au regard du budget (20%)

Budget prévu pour l'évaluation

Le budget estimatif de ce processus d'appui est établi à 90 000 € TTC pour les 3 ans.

La TVA est payable dans le pays où le prestataire est établi; s'il y est assujéti, il doit facturer Inter Aide avec la TVA en faisant apparaître le montant HT et le montant TTC.

Le budget inclura les honoraires, les per diem (pour l'hébergement et la nourriture), les déplacements (internationaux et en France) et les frais divers (interprète, restitution/reproduction/diffusion, transports locaux : chauffeur, carburant, entretien du véhicule le cas échéant).

Le devis du prestataire comportera donc deux parties conformément à l'annexe 2 :

- 1- **les honoraires**, faisant apparaître la TVA le cas échéant ;
- 2- **une demande de remboursement de frais**, sur présentation de justificatifs.

Les équipes d'Inter Aide dans chaque pays assureront, dans la mesure du possible, l'organisation logistique locale liée au bon déroulement de l'évaluation (prise de rendez-vous, réservations de l'hébergement, facilitation et réservation des transports locaux le cas échéant...).

Calendrier prévisionnel

Le calendrier indicatif et prévisionnel de l'évaluation est le suivant :

10 février 2020	Publication des termes de référence
2 mars 2020 12H	Date limite de réception des offres
5 mars 2020	Analyse des offres et choix de l'évaluateur
Courant mars 2020	Réunion de cadrage et planification de la 1 ^{ère} phase
Avril – décembre 2020	1 ^{ère} phase: diagnostic / axes de travail / méthodologie Novembre/décembre 2020: remise du document de référence Décembre 2020: présentation à l'AFD pour validation
Janvier 2021 – septembre 2022	Phase 2: mise en œuvre
Octobre – décembre 2022	Phase 3: évaluation des progrès enregistrés au regard des enjeux repris dans le document de référence - restitutions dans les pays d'intervention et en France
Janvier 2023	Remise d'un rapport provisoire
Février 2023	Restitution du rapport provisoire à Versailles
Mars 2023	Remise du rapport définitif

Modalités de candidature

Vous pouvez adresser vos propositions pour **le 2 mars 2020 à 12H au plus tard**, à l'adresse interaide@interaide.org en précisant l'objet « EVAL/CP/AGRO », ainsi qu'une copie aux adresses francois.bourgeois@interaide.org et philippe.redon@interaide.org.

ANNEXES

Annexe 1: Base documentaire disponible en ligne ou envoyée sur demande lors de la phase d'élaboration des offres

Documents du projet

- Document de la convention de programme et cadre logique.

Rapports d'évaluations préalables, études et documents de capitalisation concernant des actions effectuées par Inter Aide dans la zone

- Evaluation finale de la 3^{ème} convention programme 2016-2019 financée par l'AFD « Renforcement des capacités des exploitations familiales et structuration de services en zones rurales défavorisées d'Afrique Sub-Saharienne » Inter Aide. Rapport final et rapport de mission de terrain.
- Documents de capitalisation : <http://www.interaide.org/pratiques/Agriculture?language=fr>

ANNEXE 2: cadre logique de la convention de programme

	Logique d'intervention	Indicateurs	Sources et moyens de vérification
Objectif global	<ul style="list-style-type: none"> Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et au développement économique des populations rurales de zones défavorisées d'Afrique Sub-saharienne. Contribuer à l'amélioration de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles dans les zones rurales défavorisées 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du disponible vivrier et du revenu agricole des ménages dans les régions concernées Amélioration de la production de biomasse, de la fertilité et de la protection de sols 	Statistiques régionales et nationales Etudes d'impact et enquêtes régionales
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> Des innovations et pratiques productives dont la pertinence agro-écologique, l'efficacité, l'adoptabilité ont été démontrées, permettent d'améliorer la résilience et la sécurité alimentaire d'un nombre croissant de familles. Des modèles de préservation et d'aménagement de territoires et de valorisation des communs sont développés, évalués et diffusés, dans une double logique de préservation environnementale et de création de ressources ; Des groupes de producteurs sont organisés autour de filières de production ou de services, dégagent des marges rémunératrices et renforcent leur autonomie dans l'accès aux intrants et aux marchés. 	<ul style="list-style-type: none"> 29 100 familles augmentent et diversifient leurs productions de subsistance tout en adoptant des mesures contribuant à préserver la fertilité des sols 75 000 familles améliorent leurs revenus grâce à un accès aux filières et services agricoles 	Rapport d'experts et de l'évaluation de fin de convention-programme Rapports d'activités et documentation du programme Enquêtes auprès des groupes cibles. Etudes externes (stages, prestataires, etc.)
Résultats attendus	1. Améliorer la sécurité alimentaire et la résilience d'un nombre croissant de familles	<p><i>24 900 familles (soit près de 125 000 personnes) améliorent durablement leur sécurité alimentaire et leur résilience</i></p> <ul style="list-style-type: none"> 1 : au regard du calendrier annuel de production, la quantité et la diversité des cultures alimentaires augmentent et accroissent les ressources alimentaires globales, particulièrement en période de soudure. 2 : Les taux de diffusion primaires et secondaires seront mesurés sur base d'échantillon pour les principales stratégies de diffusion mises en place. 3 : les taux d'adoption seront mesurés sur base d'échantillons représentatifs auprès de familles ayant bénéficié d'une diffusion primaire ou secondaire, au moins 2 saisons culturales après le retrait de l'intervention. 4 : des mesures de maintien du matériel végétal et des semences seront effectuées auprès d'anciennes familles bénéficiaires (plus de 5 ans après l'appui du projet) pour des cultures clefs de la sécurité alimentaire, 5 : au moins 60% des familles très pauvres ayant reçu un appui spécifique du projet (Madagascar et Ethiopie) ont amélioré leurs conditions, dont la moitié de manière très significative. 	Comptes rendus de la CP Rapports d'activités par pays Bases de données Rapports d'études ad-hoc lancées par le projet Mesures sur le terrain (rendement, taux de survie, évolution de la biomasse, inventaires des variétés...) Enquêtes sur la diffusion et l'adoption Enquêtes socio-économiques Rapport des experts et évaluateurs externes

	<p>2. Favoriser une gestion intégrée de la fertilité, préservation des ressources naturelles et valorisation des communs.</p>	<p><i>14 500 familles (soit près de 75 000 personnes) amélioreront la fertilité de leurs parcelles et participeront activement à la préservation de leurs ressources</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 910 000 arbres seront plantés durant ce cycle avec des taux de survie après 2 ans situés entre 50 et 80 % (en fonction des pays). ▪ Au moins 1250 ha de surfaces sont protégés et/ou reboisés ▪ Les effets estimés sur la séquestration carbone (programme EX-ACT) en Ethiopie (aménagement de bassins-versants), Madagascar (reboisement des tanety) et au Malawi (développement de l'agroforesterie) sont évalués 	
	<p>3. Améliorer la productivité et l'organisation collective des petits producteurs grâce à la structuration de filières rémunératrices et de services agricoles</p>	<p><i>5 000 familles amélioreront leurs revenus grâce à un accès aux filières et services agricoles et 70 000 personnes plus spécifiquement au Malawi de services de vaccination des poules</i></p> <p>Autres indicateurs qui seront renseignés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le nombre de producteurs intégrant une filière rémunératrice (femmes et hommes) • l'évolution du niveau d'autonomie des acteurs. • l'évolution de la gouvernance au sein des structures soutenues 	
<p>Activités développer</p>	<p>à</p> <p>1.1 Préparer les conditions d'intervention et mobiliser les acteurs locaux 1.2 Faciliter la diffusion de solutions simples et éprouvées sur une large échelle permettant aux familles de diversifier leurs productions vivrières, en combinant nouveautés variétales, techniques de production, de multiplication et de conservation du matériel végétal et pratiques associées de gestion de la fertilité 1.3 Assurer le suivi des diffusions inter-paysannes secondaires et pallier si nécessaire les failles du dispositif à travers des appuis ponctuels ; Entretenir un dialogue régulier avec les paysans référents et les acteurs institutionnels. 1.4 Poursuivre la recherche de solutions innovantes et adaptées dans les domaines de la fertilité et la diversification des cultures vivrières 1.5 Appuyer des familles en situation d'extrême pauvreté pour améliorer leur sécurité alimentaire et leur résilience (Madagascar, Ethiopie et Haïti) 1.6 Poursuivre l'évaluation des effets des actions sur la situation socio-économique des familles et sur le niveau de diffusion des pratiques.</p> <p><u>Capitalisation</u> : poursuite de la documentation des solutions et des processus de diffusion initiés antérieurement</p>	<p><u>Moyens Humains</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 responsables de projets (dont 5 expatriés) et 2 RP junior encadreront le personnel local : • Les animateurs, socio-organisateur, facilitateurs, • L'équipe de techniciens en agronomie qui encadre les animateurs sur le terrain, • L'équipe de soutien technique et administratif : chauffeurs, gardiens, magasiniers, entretien, mécanicien, logisticien..., • L'équipe d'encadrement qui supervise l'ensemble du personnel • Des missions d'appui sur la capitalisation et la réalisation d'études spécifiques • Un coordinateur de la convention-programme et de la capitalisation assurera la coordination du programme, la capitalisation et la valorisation des activités et des résultats du programme, ainsi que la communication interne et externe. Il sera appuyé par 5 responsables de secteurs géographiques. 	<p>Sources d'information sur le déroulement de l'action : Rapport des missions d'appui d'experts externes Suivi et évaluation des groupements selon des critères précis d'autonomisation. Données des Ministères de l'Agriculture et d'autres acteurs externes. Rapport de Suivi et d'évaluation par les experts et les agences locales (gouvernement, AFD, Centres de Recherche...) Documents de capitalisation Diagnostics participatifs et auto-évaluation des groupes cibles Statistiques des formations. Réunions et ateliers avec les OP et les institutions publiques. Rapport des OP, des paysans pairs, P.V. de réunions,</p>

	<p>2.1 Préparer les conditions d'intervention et mobiliser les acteurs locaux 2.2 Former les acteurs institutionnels, les paysans référents et les familles aux techniques proposées 2.3 Appuyer la mise en œuvre des réalisations : 2.4 Etablir de façon participative des règlements intérieurs pour la gestion durable des parcelles et appuyer les acteurs locaux pour leur entretien 2.5 Mener des expérimentations pour améliorer l'efficacité et l'efficience des techniques de gestion de la fertilité, de plantation, de diversification des essences (recherche de nouvelles espèces y compris natives) 2.6 Assurer le suivi-évaluation des activités et des résultats et capitaliser sur les expériences 2.7 Mener des prospections plus larges afin d'identifier le potentiel de passage à l'échelle</p> <p><u>Capitalisation</u> : plusieurs travaux de capitalisation porteront sur: les solutions d'agroforesterie ; la production des plants et la plantation d'arbres ; la gestion des communs ; les outils de suivi de la plantation d'arbres et de mesure des taux de survie ; la documentation des expériences novatrices relatives à la gestion de la fertilité au sein de micro-fermes</p>	<p><u>Moyens matériels:</u> Matériel directement liés aux activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Du matériel pédagogique et des fournitures pour les formations ; • Des intrants et du petit outillage agricole; • De l'équipement pour le personnel de terrain, (outils, bottes, vêtement de pluies, sacs...); • Des matériaux de construction pour appuyer la construction de petites infrastructures agricoles; • Locaux loués pour le stockage des intrants et du matériel. <p>Matériel connexe : véhicules (voitures et motos), matériel informatique et équipements de bureaux.</p>	<p>Budget: Montant total des dépenses prévues : 4 656 586 €</p> <p>Dont : - Dépenses prévues pour les 5 pays : 3 951 446 € - Dépenses transversales : 310 000 € - Frais administratifs : 395 140 €</p>
	<p>3.1 Consolider les filières en place, appuyer la création-développement de nouvelles filières et accroître le nombre de bénéficiaires. 3.2 Augmenter l'offre de services agricoles, développer des partenariats, appuyer la qualité et la professionnalisation des services. 3.3 Renforcer les compétences des organisations de producteurs et des partenaires locaux. 3.4 Evaluer les progrès réalisés au regard du nombre de producteurs (hommes et femmes) ayant accès à des sources de revenus stables et réguliers grâce à leur production agricoles 3.5 Capitaliser les expériences de développement de filières et de services financiers et agricoles dans les zones rurales isolées et à forte densité.</p> <p><u>Capitalisation</u> : un axe central de capitalisation et de renforcement de l'expertise d'Inter et de ses partenaires sur ce résultat portera sur les possibilités et les conditions de permettre à des micro-producteurs, incluant les plus modestes, de s'organiser autour de (micro) filières ou de services afin d'accéder à des sources de revenus régulières et stables, dans les conditions d'accès au crédit, aux intrants et au marché des zones reculées.</p>		